principales, le *Connos* et les *Villageois*, avaient remporté le prix, bien qu'Aristophane eût concouru en présentant les *Nuées* et les *Guêpes*.

AMELAND, île et bailliage de Hollande, province de Frise, dans la mer du Nord et à 8 kilom. de la côte. Cette île comprend quatre villages, dont le plus important est Stolhem ; elle a 20 kilom. de longueur et 5 de largeur ; 3,000 hab. environ.

AMÉLÈS, nom d'un des fleuves de l'enfer, selon Platon. Plutarque prétend qu'il était impossible d'en retenir l'eau dans un vase.

* **AMÉLIE** (Marie-Frédérique-Augusta). — Elle est morte à Pilnitz, près de Dresde, en 1870. Outre ses pièces de théâtre, elle a laissé des morceaux de musique sacrée et des partitions d'opéra.

* **AMÉLIE**, ex-reine de Grèce. — Lorsqu'elle arriva en Grèce en 1837, elle plut beaucoup à la population, charmée de sa beauté et de son caractère plein de décision, qui formait un vif contraste avec le caractère indécis du roi Othon. Pendant les voyages assez fréquents que le roi faisait hors de Grèce pour sa santé, la reine, investie de la régence, donnait aux affaires une impulsion vigoureuse. Lors de l'occupation du Pirée par une division anglo-française (1854-1856), la reine Amélie ayant été chargée de la régence (mars-déc. 1856) montra dans son attitude une énergie qui lui valut momentanément une assez grande popularité. Mais les idées rétrogrades du roi et l'influence qu'elle passait pour exercer sur son esprit lui enlevèrent bientôt la sympathie du peuple. Le 18 septembre 1861, elle revenait à cheval d'une promenade, lorsqu'un jeune étudiant tira sur elle, sans l'atteindre, un coup de revolver. La reine montra dans cette circonstance un rare sang-froid. Au mois d'octobre 1862, elle avait quitté Athènes avec son mari pour visiter le Péloponèse, lorsqu'une nouvelle insurrection s'étendit, comme une traînée de poudre, dans la Grèce entière. La déchéance de la dynastie bavaroise fut prononcée, et le roi Othon dut revenir en Allemagne avec sa femme. La reine Amélie n'avait point eu d'enfants. Elle passa les dernières années de sa vie dans son château de Bamberg, où son mari était mort en 1867. Elle y mourut elle-même le 20 mai 1875.

AMELINE (Henri), jurisconsulte français, né à Rennes en 1841. Il étudia le droit, se fit recevoir licencié, puis devint auditeur au conseil d'Etat, fonctions qu'il remplit jusqu'à la révolution du 4 septembre 1870. M. Ameline se fit alors inscrire comme avocat au barreau de Paris. Collaborateur de la *Revue pratique de droit français*, il a publié : *De la concurrence industrielle et des industries similaires* (1865, in-8°); *Des institutions ouvrières au* XIX*e siècle* (1866, in-8°); *Sociétés en commandite par actions* (1867, in-8°); *Assurances en cas de décès et en cas d'accident* (1868, in-8°); *Commentaire de la loi de* 1868 *sur les réunions publiques* (1868, in-8°); *Budgets ordinaire et extraordinaire de l'empire français pour* 1870 (1869, in-8°); *Déposition des témoins sur l'enquête parlementaire du* 18 *mars* 1871 (1872, 3 vol. in-12).

AMÉLIUS, philosophe, né en Toscane et contemporain de Porphyre. Après avoir étudié la philosophie stoïcienne, il devint le disciple de Plotin vers l'an 240. Lorsque Plotin se fut retiré dans la Campanie, Amélius se rendit à Apamée, en Syrie. Il mit en ordre les ouvrages de Plotin et composa lui-même une centaine de traités dont aucun n'est parvenu jusqu'à nous. Les Pères de l'Eglise citent un passage d'Amélius, où il rapporte le commencement de l'Evangile de saint Jean pour appuyer ses doctrines. On l'a quelquefois appelé **Amérius**.

AMELON, un des héros des dix premières générations, dans la mythologie chaldéenne. Il régna treize saros.

AMELOTTE (Denis), théologien français, né à Saintes en 1606, mort à Paris en 1678. Il était entré dans la congrégation de l'Oratoire, et, quoiqu'il fût attaché aux doctrines de saint Augustin et de saint Thomas, il se montra toujours très-hostile aux théologiens de Port-Royal. Il doit sa notoriété à une traduction du Nouveau Testament, qui parut en 1666, 1667 et 1668, en quatre tomes, et qui a été souvent réimprimée, avec ou sans notes. Il avait, en outre, publié quelques livres mystiques ou traitant des affaires du jansénisme.

AMELUNGHI (Jérôme), poëte italien du XVIe siècle, né à Pise. Il est connu sous le nom de **il Gobbo da Pisa** (le Bossu de Pise). Son principal ouvrage est un poëme burlesque, qu'il publia en 1566, sous le nom de **Foraboseo**, et qui avait pour titre la *Gigantea* ou la *Guerre des géants*. Il donna en même temps la *Nanea* ou *Guerre des nains*, de Francesco Aminta, poëte dont on ne connaît aucune autre production.

AMEM, la troisième divinité, dans la théogonie des éclectiques.

* **AMENDEMENT** s. m. — **Encycl.** Polit. Le droit d'*amendement* est le corollaire ou le correctif du droit de proposer les lois. Lorsque le droit de proposer les lois appartient à la fois au gouvernement et aux Chambres, il est tout simple que celles-ci aient le droit d'amender, au cours de la discussion, les lois qui émanent d'elles-mêmes ou celles que proposent les ministres ; lorsque ce droit appartient au gouvernement seul, les Chambres devraient toujours pouvoir amender les lois, puisque autrement leur influence devient à peu près nulle. C'est cependant ce qu'avait formellement interdit la constitution de 1852 ; non-seulement l'initiative des lois appartenait au gouvernement, mais le droit d'*amendement* était refusé à la Chambre, à moins qu'elle ne s'entendît au préalable avec le conseil d'Etat sur une rédaction nouvelle ; faute de cette entente, il ne lui restait qu'à rejeter purement et simplement le projet de loi tout entier, extrémité grave, à laquelle une assemblée ne peut se résoudre aisément. C'est là-dessus que le gouvernement comptait pour rester maître du terrain ; faute d'avoir été adopté par le conseil d'Etat, c'est-à-dire par le gouvernement lui-même, aucun *amendement* ne pouvait être discuté. Vers la fin de l'Empire, en 1869, une modification fut apportée sur ce point à la constitution de 1852 ; tout *amendement* put être discuté, sans avoir été soumis à l'approbation du conseil d'Etat, à condition d'avoir été adopté par cinq des neuf bureaux de la Chambre. La concession était plus apparente que réelle, puisque le gouvernement, avec ses députés officiels, qui composaient une majorité docile, était encore à peu près sûr du rejet de tout *amendement* fait pour lui déplaire.

Le droit d'*amendement*, sans restriction, a été rendu à l'Assemblée nationale en même temps que l'initiative parlementaire. Tout député a le droit de proposer un *amendement* soit lors de la discussion des projets de loi par les commissions, soit lors de la discussion au sein de la Chambre, ou de reprendre devant la Chambre un *amendement* qui aurait été rejeté par la commission. Comme seule garantie contre l'emploi inconsidéré de ce droit et pour qu'un *amendement* ne soit pas voté précipitamment, la procédure parlementaire exige que la Chambre vote d'abord la prise en considération. Dans ce cas, l'*amendement* n'est pas *ipso facto* adopté ; il est seulement renvoyé à la commission qui, après délibération, fait connaître par son rapporteur si elle l'adopte ou non. Un second vote de la Chambre adopte ou rejette définitivement l'*amendement* proposé.

AMENDOLA (Ferrante), peintre italien, né à Naples en 1664, mort en 1724. Il chercha à imiter la manière de Luca Giordano, et, parmi ses ouvrages, on cite deux tableaux d'autel dans l'église de la Madone de Monte-Virgine. Nagler mentionne encore avec éloges, et comme appartenant à la galerie royale de Munich, un tableau de genre représentant la boutique d'un charlatan.

AMÉNÉBIS, divinité égyptienne.

AMENTHÈS, nom que les Egyptiens, au rapport de Plutarque, donnaient au dieu des enfers, le Pluton des Grecs.

AMERGIN ou **AMERGINUS**, archidruide des anciens Scots irlandais. Il eut pour père un prince établi dans le nord de l'Espagne. Vers 1100 av. J.-C., il vint avec ses frères soumettre l'Irlande, et, pendant que Héber et Hérémon se partageaient les terres conquises et prenaient le titre de roi, il se contenta de celui d'archidruide ou grand prêtre. Les bardes ont dit de lui : « La nature l'avait fait poëte et philosophe ; la loi le fit pontife et historien. »

* **AMÉRIQUE**. — Cette partie du monde se divise aujourd'hui de la manière suivante.

L'Amérique septentrionale comprend : les possessions anglaises, dont la partie la plus importante est le Canada ; les Etats-Unis, le Mexique, le Guatemala, la république de San-Salvador, le Honduras, le Nicaragua, la république de Costa-Rica.

L'Amérique méridionale comprend : les Etats-Unis de Colombie ou confédération Grenadine, la république de l'Equateur, celle de Venezuela, la Guyane, le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay, la république Argentine ou provinces unies du Rio-de-la-Plata, le Pérou, la Bolivie ou haut Pérou, la Chili et la Patagonie.

* **Amérique** (GUERRE D'). — La suite des événements, à partir de 1864, se trouve au mot ETATS-UNIS, tome VII du *Grand Dictionnaire*, page 1020, 4e colonne.

Amérique (LA NOUVELLE), par M. Dixon (Londres, 1867, 2 vol. in-8°). Les journaux se sont beaucoup occupés de ce livre, qui révèle en effet une nouvelle Amérique, soupçonnée seulement avant M. Dixon, mais non encore décrite avec tant de détails et d'intérêt. L'ouvrage est écrit d'un style rapide et humoristique qui ne permet pas au lecteur de s'ennuyer. L'auteur nous dit lui-même, dans une courte préface, que des études sur les temps passés, dont il était depuis longtemps occupé, l'amenèrent à la rivière James et au Rock-Plymouth. « Je venais, dit-il, chercher un vieux monde, et je trouvai un monde nouveau. Est, Ouest, Nord et Sud, je me rencontrai partout avec de nouvelles idées, de nouvelles tentatives, de nouvelles méthodes ; en un mot, avec une nouvelle Amérique. Les hommes qui ont fondé ces Etats avaient deux grandes passions qui les aiguillonnaient dans leur carrière : c'était l'amour de la liberté et un grand sentiment de la religion ; et, dans leurs établissements, la liberté et la religion ont exercé sur les formes sociales et sur la vie domestique un pouvoir qu'il nous est difficile de comprendre. Au milieu de sociétés établies et d'Eglises conservatrices, vous trouvez les doctrines les plus singulières et les expérimentations les plus audacieuses. » Ce sont ces expérimentations qu'il décrit surtout dans son livre. On y voit des sociétés d'hommes ou de femmes, seuls devant la nature, n'avoir pour livre que la Bible, interprétée librement. De quel étonnement ne serait point saisi un Européen qui s'égarerait dans ces pays de l'Ouest, devant tant d'établissements de tous genres que l'Etat américain laisse s'organiser dans son sein ? On peut préjuger de cet étonnement par celui que nous fait éprouver la lecture du livre de M. Dixon. Le mouvement saint-simonien n'était qu'un enfantillage, comparé aux mouvements analogues, effectués sans gêne et sans périls par delà l'Océan. De tous ces mouvements, il n'y a guère de connu chez nous que celui des mormons, et encore ne l'est-il que fort superficiellement. M. Dixon contient, sur ce sujet, de nouvelles révélations fort intéressantes. Mais la partie de son livre certainement la plus curieuse et la plus nouvelle, c'est celle où il raconte tous les essais des femmes et leurs prétentions nouvelles. Nos Flora Tristan et nos Jenny d'Héricourt sont dépassées de cent coudées. Là, il y a des femmes qui prétendent non point seulement que la femme, quoique différente de l'homme, lui est égale, mais bien qu'elle lui est supérieure. Les temps, jusqu'à ce jour, ont appartenu à Adam ; ils appartiendront désormais à Eve. La force brutale a assez longtemps régné ; c'est le tour de la grâce et du sentiment. La femme est ici-bas l'ouvrière directe de Dieu. La délicatesse de son organisation physique montre suffisamment la fin et le but de sa nature. Cette délicatesse excessive la met plus en rapport avec les insufflations de l'esprit de Dieu. La femme est essentiellement prêtresse et prophétesse. Il y a plusieurs sectes de ces femmes en Amérique ; elles s'appellent les voyantes. Elles arrivent à la prophétie par l'extase magnétique. M. Dixon rapporte toutes les critiques qu'une de ces voyantes a faites sur les femmes célèbres de l'histoire ou de la poésie. Elles sont fort divertissantes. Mais on aurait tort de croire que tout cela n'est que divertissant. Il y a là un grand enseignement et un grand avenir. La vie excentrique, mais vivace et féconde de ces populations, fait vraiment honte à l'inertie de la vieille Europe. Telle est l'impression qu'on retire du livre de M. Dixon. Il étonne, mais il fait réfléchir.

Nous venons d'indiquer la partie la plus curieuse ; mais combien d'autres sont doublement attachantes par la nouveauté des idées et la nouveauté des formes ! La *Nouvelle Jérusalem*, le *Théâtre mormon*, la *Société polygame*, le *Grand schisme*, les *Quatre races*, les *Femmes politiques*, la *Révolte des femmes*, la *Bible en famille*, la *Pantogamie*, etc. Le livre de M. Dixon a été traduit en français par M. Philarète Chasles.

Amérique (PROMENADE EN), par J.-J. Ampère. V. PROMENADE, au tome XIII.

AMERS (lacs). V. AMARI FONTES, au tome Ier.

AMERSFOORDT (Jacques), philologue hollandais, né à Amsterdam en 1786, mort en 1824. Lorsqu'il étudiait à l'école latine d'Amsterdam, il prononça un discours latin qui lui gagna l'amitié de Jérôme de Bosch. Après avoir pris le grade de docteur à l'université de Leyde, il fut chargé d'enseigner la littérature orientale à l'Athénée de Harderwyk, et deux ans après on le nomma professeur de théologie à l'Athénée de Franeker. On a de lui : *Dissertatio philologica de variis lectionibus Holmesianis locorum quorumdam Pentateuchi mosaïci* (Leyde, 1815, in-4°); *Oratio de studio litterarum arabicarum variis post renatam in Europa doctrinam ætatibus itidem variato* (Harderwyk, 1816, in-4°); *Oratio de religionis christianæ popularitate* (Leeuwarden, 1818, in-4°).

* **AMERSFOORT** (et non **AMERSFORT**, comme nous l'avons écrit au t. Ier du *Grand Dictionnaire*, p. 268), ville des Pays-Bas, province et à 22 kilom. N.-E. d'Utrecht, sur la petite rivière de l'Eem qui va se jeter dans le Zuyderzée, au pied des collines de l'Amersfoorschenberg ; 14,000 hab. De l'église Notre-Dame, détruite par suite d'une explosion en 1787, il reste une tour massive, haute de près de 100 mètres. Fabriques renommées de damas et de bombasin. Commerce et transit très-actifs ; grande culture de bon tabac. Cette ville fut prise deux fois par les Français, en 1672 et en 1795.

AMERUTH ou **AMERITH**, ancien bourg de la haute Galilée, sur une montagne, vers la partie méridionale de la tribu de Nephtali.

AMES (Joseph), antiquaire anglais, né à Yarmouth en 1688, mort en 1758. Il n'était d'abord que simple marchand de bric-à-brac à Londres, et c'est dans ce commerce qu'il sentit naître en lui un goût très-prononcé pour l'étude des antiquités. Il eut bientôt acquis des connaissances solides qui lui valurent l'estime des savants, et il devint membre de la Société royale de Londres, puis secrétaire de la Société des antiquaires. Il publia d'abord un ouvrage intéressant sur les antiquités typographiques de la Grande-Bretagne, avec un supplément contenant les progrès de l'imprimerie en Ecosse et en Irlande (1749, 1 vol. in-4°). Cet ouvrage a été plusieurs fois depuis réédité, avec des additions considérables de Guillaume Herbert, puis de Dibdin (3 vol. in-4°). On doit encore à Joseph Ames un livre intitulé : *Parentalia or memoirs of the family of Wren* (Londres, 1750, in-fol.).

AMES (Fischer), jurisconsulte et orateur américain, né en 1758, mort en 1808. Il exerça d'abord avec talent la profession d'avocat, et la réputation d'orateur qu'il avait acquise lui valut en 1788 un siége dans la convention du Massachusetts, puis au congrès des Etats-Unis, où il se montra un des plus fermes appuis de la politique de Washington. Le docteur Kirkland, président du Harvard College et l'un des amis intimes d'Ames, publia en 1809 un volume intitulé : *The works of Fisher Ames* (les *Œuvres de Fischer Ames*) [1 vol. in-8°], avec un portrait et une biographie de l'auteur.

AMESTRIS, femme de Xerxès, roi des Perses. Hérodote rapporte que cette princesse fit enterrer vifs quatorze enfants des principales familles du pays, offerts par elle en holocauste aux divinités infernales, pour célébrer son triomphe sur sa rivale, qu'elle avait fait égorger.

AMESTRIUS, fils d'Hercule et de la Thespiade Eone.

AMET (Joséphine JUNOT D'ABRANTÈS, dame), femme de lettres française. V. JUNOT D'ABRANTÈS (Joséphine), au tome IX.

AMETÉ, ÉE adj. (a-me-té). Féod. Se disait d'un fief pour les droits duquel le vassal et le seigneur étaient convenus d'un abonnement fixe.

AMÉTROPE adj. (a-mé-tro-pe — du gr. *a* privat. ; *metron*, mesure ; *ops*, œil). Méd. Se dit de ceux dont la vue n'a pas la limite ordinaire de la vision distincte, mais la dépasse ou ne l'atteint pas.

AMÉTROPIE s. f. (a-mé-tro-pî — rad. *amétrope*). Méd. Etat de l'œil des personnes amétropes.

AMEUR-EL-AÏN, village et comm. d'Algérie, prov., départ., arrond. et à 75 kilom. d'Alger ; 1,185 hab., dont 847 musulmans. Colonie agricole fondée en 1848.

AMEZEUIL (Charles-Paul ACLOCQUE, dit C. D'), littérateur français, né à Montdidier (Somme) en 1832. Il a collaboré à divers journaux littéraires et s'est fait connaître par des nouvelles et des romans qui offrent de l'intérêt et dont le style est agréable. Nous citerons de lui les ouvrages suivants : *Légendes bretonnes, Souvenirs du Morbihan* (1862, in-12) ; *Récits bretons* (1863, in-12) ; les *Parias de l'amour* (1864, in-12) ; les *Amours de contrebande, scènes de la vie réelle* (1866, in-12) ; l'*Amour en partie double* (1868, in-12) ; les *Chasseurs excentriques, souvenirs de chasse* (1875, in-12), etc.

* **AMFREVILLE-LA-CAMPAGNE**, bourg de France (Eure), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. de Louviers, dans la fertile plaine du Neubourg ; pop. aggl., 272 hab. — pop. tot., 656 hab.

AMFREVILLE-SOUS-LES-MONTS, village et comm. de France (Eure), cant. et à 15 kilom. de Fleury-sur-Andelle, au confluent de la Seine et de l'Andelle ; 440 hab. Nous empruntons à M. Ad. Joanne le gracieux récit qui suit : « Près de là, dit la légende, sur le coteau qui domine Amfreville, s'élevait autrefois un château fort dont les ruines ont disparu complétement. Ce château était habité par un seigneur dont la fille avait inspiré au fils d'un comte du voisinage un violent amour qu'elle partageait. Mais le père avait fait proclamer dans ses Etats qu'il n'accorderait la main de sa fille qu'à celui qui, sans se reposer, porterait la princesse sur le sommet de la montagne. Le jeune comte accepta ces conditions ; au jour fixé, en présence d'un grand nombre de spectateurs, il prit la jeune fille dans ses bras et gravit avec rapidité la moitié de la montagne. Déjà il était sur le point d'atteindre la plate-forme où les juges l'attendaient pour le couronner, quand tout à coup ses forces l'abandonnèrent, et, tombant épuisé de fatigue, il rendit le dernier soupir. La jeune fille se précipita du haut de la roche, et la côte porte encore le nom de *côte des Deux-Amants*. »

AMHARIA, divinité adorée à Fésules, en Etrurie. On croit qu'elle est la même que Furina, déesse vengeresse des crimes. Elle était représentée les pieds serrés l'un contre l'autre, les mains collées le long du corps, les cheveux tombant autour de la tête, comme les statues égyptiennes.

Ami Fritz (L'), comédie en trois actes, en prose, de MM. Erckmann-Chatrian (Théâtre-Français, décembre 1876). Cette comédie, une simple idylle, est tirée d'un des meilleurs romans des deux auteurs, publié autrefois sous le même titre, et qui fut presque leur début comme écrivains (1864, in-18). Parlons d'abord un peu du livre. « De tous les romans d'Erckmann-Chatrian, si intéressants, si particulièrement colorés, l'*Ami Fritz* nous a toujours paru le plus touchant, et il est resté dans notre esprit comme la marque de ces merveilleux conteurs, qui ont su réunir le pittoresque à la naïveté, donner à toute leur œuvre un charme local inimitable. MM. Erckmann-Chatrian ont écrit, certes, des récits plus populaires, plus dramatiques, forçant davantage l'émotion ; mais dans celui-ci ils ont fait véritablement œuvre de poëtes. La fable par elle-même n'est presque rien : l'ami Fritz est un Alsacien bon enfant, héritier de parents aisés, qui ne lui ont rien laissé à faire ; un sybarite de la vie bourgeoise, amoureux de bien-être, de bonne chère et dont la panse, toujours pleine et tendue, fait sauter les boutons d'argent de son vaste gilet dans un épanouissement égoïste de joies gourmandes et pacifiques. Résolu à rester garçon toute sa vie, Fritz Kobus reçoit un jour dans le cœur, malgré l'épaisseur de ses gilets ouatés, une impression funeste et délicieuse, qui transforme tous ses projets. C'est la merveille du livre que cet amour naïf et jeune, éclos en pleine nature printanière, et qui fait penser, parmi les détails gourmands du récit, à des fleurs jetées sur une table servie. L'ami Fritz est troublé de ce parfum nouveau dans le festin perpétuel de son existence, troublé jusqu'à perdre l'appétit et ce plaisir de célibataire qu'il prenait à ranger, à étiqueter lui-même les bouteilles poussiéreuses de son cellier. En vain il veut raisonner ce qu'il éprouve, argumenter avec lui-même ; il est vaincu par l'amour et tombe en pleurant dans les bras de cette petite Suzel, sans laquelle il ne peut plus vivre. Avec cette idylle bourgeoise, les auteurs vous tiennent en haleine pendant plus de trois cents pages. La magie de leur description rend visibles et palpables toutes les choses dont ils parlent, nous transporte au milieu de cette vie plantureuse du vieux garçon alsacien, noce de Gamache continuelle, et nous en fait savourer le charme épicurien. Voici la cave de l'ami Kobus, où les bouteilles vénérables, coiffées de cires vermeilles, s'alignent dans un ordre parfait ; puis la belle salle à manger, riante et claire, illuminée par sa nappe à ramages, son argenterie et ses cristaux étincelants. De la grande soupière coloriée, rebondie, que découvre la servante Lisbeth, monte une fumée savoureuse, pleine de promesses, la première fusée de ce feu d'artifice culinaire, dont le bouquet sera quelque beau poisson de rivière, étendu sur son herbe aromatique ; mais comme cette atmosphère ménagère et capiteuse menaçait d'envahir tout le roman, les auteurs ont eu soin d'établir dans la salle à manger modèle de leur héros de larges fenêtres à croisillons de plomb, qui s'ouvrent sur une vue champêtre et superbe, des horizons de prairies, de montagnes bleues et d'eaux courantes, animés de sifflements d'hirondelles, d'éclairs de faux sous le soleil, tout un dehors d'espace, de plein air, de nature, nécessaire après les détails culinaires du début. »

En transportant cette idylle à la scène, les auteurs ont réussi à lui conserver la plus grande partie de son originalité, mais le tableau est moins complet. Au premier acte, on voit Fritz Kobus à table avec ses amis, des vieux de trente-cinq à quarante ans, comme lui, estomacs insatiables et appréciateurs de la bonne chère beaucoup plus que de la beauté. Un des convives ordinaires, le rabbin David Sichel, n'a pu venir au dîner ; il vient s'excuser et demande à Fritz 200 écus, pour doter une jeune fille pauvre, car le rabbin est le plus grand marieur du canton, et il n'y a que contre Fritz que ses négociations matrimoniales échouent toujours. Un joueur de violon, Iosef, que Fritz a autrefois sauvé d'un grand péril, vient dans la rue lui donner un petit divertissement musical ; on le fait entrer et asseoir à table. Au dessert, les vieux garçons entonnent l'hymne de triomphe du célibat, et leurs plaisanteries tournent le mariage en ridicule. Le rabbin David Sichel se fâche : « C'est honteux ! s'écrie-t-il. Que seriez-vous si vos parents avaient pensé et agi comme vous ? Seriez-vous nés seulement ? L'homme n'est pas en ce monde pour jouir ; son premier devoir est de continuer sa race... L'avenir appartient aux nations fécondes. Voyez les juifs, qui, malgré les persécutions, ont traversé les siècles toujours plus puissants... Tenez, vous êtes de mauvais citoyens ! » Les convives éclatent de rire. « Et toi, Iosef, que dis-tu, demande Fritz. — Je suis de l'avis de David. — Eh bien ! et ta femme ? — Oh !... moi, je suis violon. Ma femme n'aimait pas le violon ; elle est partie avec un trombone. » Les rires de redoubler, et le vieux rabbin d'être persiflé de nouveau. « Très-bien ! riez ; ce qui n'empêche pas que Fritz se mariera ; » et il lui parie une de ses vignes.

Pendant le dîner, une jolie fille, Suzel, fille du fermier de Fritz, vient apporter un bouquet à son maître. On la fait entrer ; elle est charmante, modeste, gracieuse. Fritz s'est intéressé à cette jeune fille, aux nouvelles qu'elle apporte de la ferme ; il a promis d'aller y passer quelques jours. David a cru comprendre que Fritz n'est pas indifférent à ses jolis yeux, à sa taille flexible ; comme il sait son jeune ami honnête, il entrevoit un mariage possible.

En effet, au second acte, nous trouvons Fritz à la ferme. Il y est allé pour y passer deux jours, et depuis deux semaines il y est, entouré de mille soins inconscients, sous le charme de la jeune fille. C'est qu'elle est adorable, Suzel ! Elle a la grâce, elle a l'esprit, elle a la franche gaieté de l'innocence. Au lever du rideau, au moment du départ des paysans pour la fenaison, elle chante d'une voix émue une vieille chanson alsacienne, sur un rhythme mélancolique et doux ; les paysans reprennent en chœur le refrain et s'en vont le répétant jusqu'aux prairies lointaines. Ce second acte est tout entier une pastorale d'une exquise fraîcheur. Une des plus jolies scènes idylliques qui nous est offerte, c'est le tableau des cerises des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau retourné. Suzel est sur le cerisier et lance les bouquets de fruits à Fritz, qui module avec Suzel un véritable duo d'amour.

Les amis de Fritz sont venus le rejoindre à la ferme. Pendant qu'il les promène sur ses terres, le rabbin confesse adroitement Suzel. Sur la margelle d'une fontaine, une vraie fontaine biblique, il lui fait réciter l'histoire de Rébecca et la force d'avouer qu'elle aime Jacob, c'est-à-dire Fritz. Pour celui-ci, il lui tend un piége à son tour en lui annonçant qu'il s'occupe de marier Suzel.

Fritz s'indigne, se fâche et, laissé seul, s'aperçoit qu'il aime Suzel, mais il ne veut pas encore l'avouer.

Le troisième acte nous ramène à la maison de Fritz. Le vieux garçon n'est plus le même ; sombre, inquiet, bourru, rien ne l'intéresse, rien ne le touche ; il ne mange plus, il ne boit plus. C'est encore David qui l'oblige à voir clair dans son cœur. Après s'être débattu quelque temps contre ses préventions, avoir lutté contre son amour pour la fille de son fermier, il met enfin toute vanité de côté et demande au père de Suzel la main de sa fille. Suzel a beaucoup pleuré aussi ; le mariage qu'on lui proposait faisait son malheur. A l'appel de Fritz, son âme s'épanouit, et la charmante enfant est trop innocente pour dissimuler sa joie. Quant aux amis de Fritz, ils baissent tristement la tête. « Je vais m'occuper de vous, dit David ; il faut des hommes pour relever la France ! »

La pièce a peu d'action et brille surtout par la fraîcheur des détails ; on peut lui reprocher d'être un peu traînante et d'abonder, surtout au premier acte, en profusions gastronomiques qui n'ont rien de bien théâtral. Le second acte est plein d'intérêt et d'émotion ; c'est le meilleur de la comédie, et le dénoûment est, dès lors, si bien prévu, que le troisième acte n'offre guère que la répétition du premier. Malgré ces défauts, l'*Ami Fritz* a obtenu un franc et légitime succès, dû, pour une bonne part, à la campagne essayée dans le *Figaro* contre MM. Erckmann-Chatrian par un des rédacteurs, Saint-Genest. Pendant deux mois, le *Figaro* n'avait cessé d'ameuter le public contre les auteurs et contre la pièce, d'inviter les officiers à venir en masse siffler la première représentation, comme revanche de l'*Histoire du plébiscite*, où MM. Erckmann-Chatrian avaient mis à nu toutes les hontes de l'Empire. A la fin de la représentation, quelques coups de sifflet timides, aussitôt étouffés par les protestations et les bravos de l'auditoire, ont montré quel était le pouvoir du *Figaro*.

Ami du peuple (L'), journal fondé par Vermorel, membre de la Commune, le 23 avril 1871. Il parut d'abord sous forme de brochure in-8° de 8 pages. Vermorel entreprit de publier l'*Ami du peuple*, afin de se mettre en communication constante avec ses électeurs, de leur faire le compte rendu de ses actes, ce qui lui paraissait être le complément indispensable du mandat qu'il avait reçu. Le 28 avril, il transforma l'*Ami du peuple* en un journal politique quotidien (in-fol.) à 5 centimes, qu'il rédigea presque seul. Cette feuille n'eut sous cette forme que deux numéros, car elle cessa de paraître le 30 avril. Mais ces deux numéros sont extrêmement curieux, parce qu'on y trouve la polémique engagée entre Vermorel et Félix Pyat. Attaqué par Pyat, qui l'avait surnommé le Bombyx à lunettes, Vermorel dressa contre ce dernier une série d'accusations accablantes, et dénonça à la fois sa lâcheté devant le danger et sa duplicité à la Commune. Dans un long article, inséré dans le numéro du 29 avril et intitulé *Mon dossier*, Vermorel se défendit avec beaucoup d'énergie contre l'accusation portée contre lui d'avoir été subventionné par M. Rouher pour attaquer les hommes de la gauche républicaine et de la presse démocratique.

AMIATA, montagne d'Italie, entre Cortone et Arezzo ; 1,713 mètres d'altitude. C'est du mont Amiata que l'industrie tire la terre d'Ombre ou de Sienne, dont les peintres font usage (300,000 kilogr. par an).

AMIAUD (Albert), écrivain français, né à Villefagnan (Charente) en 1840. Il exerce les fonctions de notaire à Vars. M. Amiaud a consacré ses loisirs à la composition d'ouvrages spéciaux, qu'on peut consulter avec fruit. Il a collaboré, en outre, à la *Revue pratique de droit français* et à la *Revue du notariat*. Nous citerons de lui : *Etudes de droit pratique. De la renonciation à son hypothèque légale par la femme du vendeur au profit de l'acquéreur* (Paris, 1869, in-8°) ; *De la vénalité et de la propriété des offices ministériels* (1871, in-8°) ; *Des clauses préventives en usage dans le notariat* (1873, in-8°) ; le *Tarif général et raisonné des notaires. Etude sur les principes et le mode de rémunération des actes notariés, etc.* (1875, in-8°).

AMIC (Auguste-César-Raymond), écrivain français, né à Orange (Vaucluse) en 1799. Il terminait sa rhétorique lorsque Napoléon débarqua sur la côte de Provence (1815). Le jeune Amic partit aussitôt pour Lyon, s'engagea dans le 2e bataillon des volontaires lyonnais et fit la campagne de 1815 avec le grade de lieutenant. Après Waterloo et le licenciement de l'armée de la Loire, il retourna à Orange et se mit à composer un poëme épique en prose, en dix chants, *Romualde* ou le *Libérateur de l'Ausonie*, dont le sujet est l'affranchissement de l'Italie par les Français en 1799. Cet ouvrage, inspiré par les idées de liberté, est écrit dans un style qui abonde en images, en expressions nobles et quelque peu emphatiques. Etant allé par la suite à Paris, M. Amic collabora aux *Annales du commerce*, au *Pilote*, au *Courrier des électeurs*, devint en 1832 rédacteur en chef de l'*Encyclopédie des connaissances utiles*, puis fournit un grand nombre d'articles aux *Fastes de la Légion d'honneur*. Des intérêts de famille l'ayant appelé en 1843 dans son pays natal, il dut renoncer à ses travaux littéraires. Dix ans plus tard, il entra dans l'administration des prisons et devint directeur des prisons de l'Aisne. On lui doit : les *Méridionales* (1829), recueil de poésies ; la *Tribune française*, choix des discours et des rapports les plus remarquables prononcés dans nos Assemblées parlementaires depuis 1789 jusqu'en 1840, avec des notices biographiques (1840, 2 vol. in-8°), avec Etienne Mouttet. Cet ouvrage, fort bien fait, précédé d'une excellente introduction de M. Amic, devait avoir quatre volumes dans le plan de ses auteurs. On doit enfin à M. Amic : *Histoire de Masséna* (1864, in-4°).

* **AMICI** (Jean-Baptiste). — Ce savant italien est mort en 1864.

AMICO (Bernardin), religieux franciscain, né à Gallipoli dans le XVIe siècle. Il remplit pendant cinq ans les fonctions de prieur des franciscains à Jérusalem, et employa ce temps à décrire les monuments les plus intéressants de la Palestine. Lorsqu'il fut revenu en Italie, il publia : *Trattato delle piante e immagini de' sacri edifizi di terra santa, etc.* (Rome et Florence, 1620, petit in-fol.). Les gravures qui ornent cette intéressante publication sont du célèbre Callot.

AMICO (Antonin D'), antiquaire italien, né à Messine, mort à Palerme en 1641. Il fut chanoine de l'église cathédrale de Palerme et historiographe de Philippe IV, roi d'Espagne. Il écrivit sur l'histoire et les antiquités de la Sicile un grand nombre d'ouvrages, dont nous citerons seulement ceux qui ont été imprimés : *Trium orientalium ordinum post captam a duce Gothofredo Hierusalem notitiæ et tabularia* (Palerme, 1636, in-fol.) ; *Dissertatio historica et chronologica de antiquo urbis Syracusarum archiepiscopatu* (Naples, 1640, in-4°) ; *Series ammiratorum insulæ Siciliæ, ab anno Domini* 842 *usque ad* 1640 (Palerme, 1640, in-4°) ; *De Messanensis prioratus sacræ hospitalitatis domus militum sancti Joannis Hierosolymitani origine* (Palerme, 1640, in-4°) ; en espagnol, une chronologie des princes qui ont gouverné la Sicile.

AMICO (Vito-Marie), antiquaire italien, né à Catane en 1696. Il entra dans la congrégation du Mont-Cassin et fut élu prieur en 1743. Tout en enseignant la philosophie et la théologie, il se livrait avec passion à l'étude des antiquités de la Sicile. Il rédigea la dernière partie de l'ouvrage intitulé : *Sicilia sacra disquisitionibus et notitiis illustrata*, que, plus tard, il fit réimprimer à part, sous le titre de : *Siciliæ sacræ libri quarti integra pars secunda* (1733, in-fol.). On lui doit encore : *Catana illustrata, sive sacra et civilis urbis Catanæ historia* (Catane, 1741-1746, 4 vol. in-fol.).

AMICUS HUMANI GENERIS (*Ami du genre humain* ; c'est l'ami de tout le monde, c'est-à-dire de personne), Locution latine dont l'emploi est le même que celui de la locution française :

L'ami du genre humain n'est pas du tout mon fait.
MOLIÈRE.

V. AMI, tome Ier du *Grand Dictionnaire*.

AMIDA, ancienne ville de Mésopotamie ; c'est aujourd'hui DIARBEKIR.

AMIDA ou **AMIDAS**, dieu japonais, souverain maître du paradis, médiateur et sauveur de l'humanité. On le représente sur un autel, montant un cheval à sept têtes ; il a une tête de chien et tient dans ses mains un anneau ou cercle d'or qu'il mord. D'autres fois, on lui donne trois têtes, dont chacune est couverte d'une espèce de toque.

* **AMIDE** s. f. — **Encycl.** Chim. Les *amides* forment une des trois catégories des dérivés de l'ammoniaque et résultent de la substitution d'un radical acide à l'hydrogène de cet alcali. On les divise en monamides, diamides, triamides ; puis chacun de ces groupes se divise en monamides primaires, secondaires, tertiaires, diamides primaires, etc., et enfin, quelques-unes de ces subdivisions comprennent divers groupes distincts, que leurs caractères permettent de classer à part.

— MONAMIDES. *Monamides primaires*. Ces *amides* se subdivisent tout d'abord en deux groupes bien distincts, d'après la nature du radical substitué à l'hydrogène. Dans la première classe figurent les monamides qui renferment un radical provenant d'un acide monoatomique et ne renfermant plus d'hydrogène typique ; dans la seconde se rangent les monamides contenant un radical provenant d'un acide polyatomique et renfermant encore un atome d'hydrogène typique.

Le premier de ces deux groupes étant le mieux étudié et celui qui renferme les *amides* les plus nombreuses, nous nous y arrêterons assez longuement. Il a pour type l'acétomide.

1° Les monamides primaires renfermant un radical d'acide monoatomique représentent le sel ammoniacal de l'acide dont elles contiennent le métal, avec une molécule d'eau en moins. Ces *amides* s'obtiennent : 1° en chauffant un sel ammoniacal, ce qui détermine l'élimination d'une molécule d'eau et la formation d'une *amide* ; 2° en faisant réagir l'ammoniaque sur un éther composé ; le résultat de cette réaction, qui peut, suivant les corps employés, se faire à chaud ou à froid, est la formation d'un alcool et d'une *amide* ; 3° en faisant passer un courant de gaz ammoniac sec à travers un chlorure acide, ce qui donne un chlorure d'ammonium et une *amide* ; ce procédé, dû à MM. Liebig et Wöhler, est surtout employé pour la préparation des *amides* insolubles dans l'eau ou solubles dans l'alcool, et permet de séparer ces *amides* du chlorure ammonique qui se forme en même temps qu'elles ; 4° en mettant en présence un anhydride acide et de l'ammoniaque, ce qui donne une *amide* et un sel ammoniacal, qu'on sépare au moyen de réactifs convenables ; 5° enfin, on obtient certaines monamides par des procédés spéciaux dont il est inutile de parler ici.

Les monamides primaires dérivées d'acides monoatomiques sont généralement solides et cristallisables, sans action sur le papier de tournesol, et peuvent se volatiliser sans décomposition. Elles sont solubles dans l'éther, plus rarement dans l'eau. Quelques-unes s'unissent avec les acides, à la manière de l'ammoniaque ; d'autres peuvent former des alcalamides métalliques en échangeant un atome de leur hydrogène typique contre un métal. Lorsqu'on les chauffe à 200° dans un tube scellé à la lampe et où l'on a mis de l'eau, les monamides du groupe qui nous occupe absorbent une molécule d'eau et donnent le sel ammoniacal de l'acide dont elles contiennent le radical. Elles se décomposent également quand on les chauffe à une température élevée en présence de substances avides d'eau et donnent, par la perte d'une molécule de ce liquide, des nitriles ou monamides tertiaires. Quand on les traite par les chlorures acides, elles abandonnent un atome d'hydrogène, qui s'élimine à l'état d'acide chlorhydrique, et se transforment en monamides secondaires par substitution à l'hydrogène du radical acide du chlorure. Les éthers composés donnent, avec les monamides primaires qui renferment un radical d'acide monoatomique, une réaction semblable, mais dont le résultat est la formation d'une alcalamide. L'acide azoteux, mis en présence des mêmes monamides, donne un dégagement d'azote et régénère, avec élimination d'eau, l'acide dont l'*amide* renfermait le radical. Enfin le perchlorure de phosphore donne avec les *amides* un chlorure, qu'on décompose facilement par la chaleur, et qui donne une molécule d'acide chlorhydrique et un nitrile ; au début de cette réaction, il se forme un oxychlorure de phosphore, avec dégagement de HCl.

2° Les monamides primaires renfermant le résidu monoatomique d'un acide diatomique se subdivisent en deux groupes assez distincts : le premier renferme les monamides dérivées des acides diatomiques et bibasiques ; le second, celles qui dérivent des acides diatomiques et monobasiques. Ce dernier groupe se subdivise à son tour en monamides acides et neutres.

Les monamides dérivées des acides diatomiques et bibasiques constituent une seule série d'*amides*. En effet, un acide diatomique et bibasique pouvant être regardé comme un groupe moléculaire renfermant deux oxhydryles OH, dont l'hydrogène est remplaçable par les métaux alcalins, il résulte de là que, si l'on enlève à ces acides un seul OH, son résidu agira comme radical monoatomique. Or, comme ces résidus renferment tous deux de l'hydrogène basique, quel que soit le résidu éliminé, celui qui reste ne pourra donner, par sa substitution à l'hydrogène de l'ammoniaque, qu'une série d'*amides*. Les acides diatomiques monobasiques ne sont point dans le même cas, les deux oxhydryles qu'ils renferment contenant un atome d'hydrogène basique et un atome d'hydrogène alcoolique ; aussi donnent-ils, par l'élimination de l'un ou de l'autre de ces oxhydryles, des *amides* neutres ou acides, suivant qu'on a éliminé l'hydrogène alcoolique ou l'hydrogène basique.

On obtient les monamides dérivées des acides diatomiques et bibasiques : 1° en distillant avec précaution un sel dont elles ne diffèrent que par une molécule d'eau ; 2° en faisant bouillir une imide avec de l'eau ; 3° en faisant agir l'ammoniaque sur l'anhydride d'un acide diatomique et bibasique ; 4° enfin, en soumettant les éthers de certains

acides bibasiques à l'action d'une solution aqueuse d'ammoniaque.

Les monamides de cette classe peuvent donner naissance à des sels, dont quelques-uns sont cristallisables, et à des éthers que l'on désigne sous le nom d'*améthanes*. Les agents d'hydratation peuvent transformer ces monamides en sels ammoniacaux par addition d'une molécule d'eau. Soumises à des agents déshydratants, elles perdent une molécule d'eau et se transforment en *amides* secondaires, auxquelles on a donné le nom d'*imides*. L'acide azoteux régénère à leurs dépens l'acide dont elles contiennent le radical.

Les monamides primaires acides dérivées des acides diatomiques et monobasiques s'obtiennent : 1° en traitant par l'ammoniaque les dérivés monobromés ou monochlorés des acides monoatomiques; 2° en combinant les aldéhydes avec l'ammoniaque, puis en mélangeant les produits obtenus avec de l'acide cyanhydrique, et enfin en soumettant le tout à l'action de l'acide chlorhydrique; ce procédé, du chimiste Strecker, ne peut être employé que pour la série grasse; dans la série aromatique, il donne non plus des *amides*, mais leurs acides générateurs; 3° en soumettant à l'action de corps réducteurs, comme l'hydrogène naissant, l'acétate de fer, etc., les dérivés mononitrés des acides monoatomiques. Cette réaction ne donne des *amides* que lorsqu'on opère sur des acides appartenant à la série aromatique.

Les monamides qui nous occupent en ce moment sont douées de propriétés acides plus faibles que les *amides* qui dérivent des acides bibasiques. Avec les bases, elles fournissent des sels, en échangeant H contre un métal. Avec des acides, elles se conduisent comme l'ammoniaque et donnent des sels qui peuvent se combiner avec les sels métalliques pour former des sels doubles. Si l'on traite par un chlorure acide les sels d'argent de ces *amides*, on obtient un chlorure d'argent et une *amide* secondaire formée par la substitution du radical acide à un second atome d'hydrogène. Mises en présence de l'acide nitreux, ces *amides* se décomposent avec dégagement d'azote et d'eau et régénération de l'acide correspondant. Sous l'influence des acides monoatomiques monochlorés, elles donnent des *amides* secondaires en échangeant un second atome d'hydrogène contre un résidu analogue à celui qu'elles renferment.

Ces *amides* acides donnent une série d'éthers, dont nous n'avons point à nous occuper ici.

Les monamides primaires neutres sont encore assez mal étudiées. On n'a jusqu'ici préparé que la lactamide et la salicylamide. La première s'obtient par l'action de l'ammoniaque sur l'anhydride lactique, la seconde en faisant réagir le même alcali sur le salicylate monométhylique neutre. Cette dernière *amide* renferme un atome d'hydrogène phénique, ce qui a pu conduire à le considérer comme acide, l'hydrogène qu'il détient étant plus voisin de l'hydrogène des acides que celui des alcools.

3° Les monamides primaires, renfermant le résidu monoatomique d'un acide dont l'atomicité est supérieure à 2, peuvent être acides ou neutres.

Si la basicité de l'acide considéré est égale à son atomicité et que cet acide soit polyatomique, l'élimination de OH donne un résidu qui renferme autant d'hydrogènes basiques, moins un, qu'il y en avait dans l'acide primitif, et les monamides qui résultent de la substitution de pareils radicaux à l'hydrogène de l'ammoniaque sont acides. Si la basicité de l'acide polyatomique est inférieure à son atomicité, les résidus, après élimination de OH, renferment autant d'hydrogènes typiques, moins un, qu'en contenait l'acide primitif. Dans ce cas, la basicité du résidu varie suivant que l'oxhydryle éliminé renferme l'hydrogène basique ou alcoolique. De là plusieurs résidus qui, en se substituant à l'hydrogène de l'ammoniaque, donneront, suivant les cas, des *amides* neutres ou acides.

— *Monamides secondaires*. Les monamides secondaires se divisent en quatre groupes, que nous allons étudier rapidement, en nous guidant, pour cette étude, sur l'excellent *Dictionnaire de chimie* de M. Wurtz.

1° Les monamides secondaires qui renferment deux radicaux d'acides monoatomiques se préparent soit en soumettant les *amides* primaires à l'action des chlorures solides, soit en faisant agir à une température élevée l'acide chlorhydrique sur les mêmes *amides*. Ces *amides* sont solubles dans l'ammoniaque; elles sont acides et rougissent le papier de tournesol ou donnent naissance à une alcalamide tertiaire métallique en échangeant leur dernier atome d'hydrogène contre un métal.

2° Les monamides secondaires renfermant deux résidus monoatomiques d'acides polyatomiques sont des corps assez peu étudiés jusqu'à ce jour. Elles se produisent en même temps que les monamides primaires de même nature au cours de certaines réactions qui servent à préparer ces dernières.

3° Les monamides secondaires mixtes, renfermant un radical d'acide monoatomique et un résidu monoatomique d'acide polyatomique, s'obtiennent en traitant par un chlorure acide le sel d'argent d'une monamide primaire dérivée d'un acide polyatomique. Le chimiste Gerhardt a préparé ces *amides* en chauffant à 150° environ une monamide primaire dérivée d'un acide polyatomique avec un chlorure acide. Les *amides* de cette classe sont solides, peu solubles dans l'eau, l'éther ou l'alcool. Elles peuvent être portées à leur point de fusion sans se décomposer. Elles donnent, par échange d'un atome d'hydrogène contre un atome de métal, soit des sels, soit des alcalamides, selon que le métal se substitue à l'hydrogène typique du résidu monoatomique ou à l'hydrogène de l'ammoniaque.

4° Les monamides secondaires renfermant un radical diatomique substitué à H^2 s'obtiennent soit en décomposant les diamides par la chaleur, soit en chauffant les sels ammoniacaux acides des acides bibasiques, soit en déshydratant par la chaleur les *amides* acides. Ces composés, qu'on a longtemps considérés comme résultant de l'union de l'imidogène (AzH)″ avec un autre radical, ont reçu le nom d'imides. Ils fonctionnent comme des acides monobasiques, et leurs sels, produits de l'échange d'un atome d'hydrogène contre un atome de métal, sont des alcalamides tertiaires. Sous l'influence des agents hydratants, ces imides se transforment en sel ammoniacal acide.

—*Monamides tertiaires*. Ces composés sont assez peu étudiés pour que nous puissions nous contenter de les mentionner et de dire que la plupart s'obtiennent en faisant réagir un chlorure acide sur le dérivé métallique d'une *amide* secondaire.

— DIAMIDES. Les diamides, comme les monamides, se divisent en diamides primaires, secondaires et tertiaires. Nous allons étudier succinctement chacun de ces groupes.

— *Diamides primaires*. Ce groupe comprend les diamides qui ne renferment pas d'oxhydryle et celles qui en contiennent. Les premières s'obtiennent : 1° en chauffant jusqu'à un degré convenable les sels ammoniacaux neutres des acides bibasiques; 2° d'après Vöhler, en combinant l'ammoniaque avec les imides; 3° en faisant agir l'ammoniaque sur le chlorure d'un acide bibasique; 4° enfin, en mettant l'ammoniaque en présence des éthers composés dialcooliques des acides bibasiques.

Ces diamides ont pour caractère distinctif de pouvoir, par l'absorption de l'eau, se transformer en sels neutres ammoniques. Quelques-unes possèdent des propriétés acides très-caractérisées. Toutes donnent, avec l'acide azoteux, un dégagement d'azote et se transforment en acide bibasique.

Les diamides primaires qui renferment de l'oxhydryle représentent, d'après M. Wurtz, une double molécule d'ammoniaque, dans laquelle H^2 a été remplacé par le résidu diatomique d'un acide d'une atomicité supérieure à 2. Ces diamides peuvent être neutres ou acides.

—*Diamides secondaires*. Ces composés, qui ont été tout particulièrement étudiés par Gerhardt, résultent du remplacement de 4H dans 2 molécules d'ammoniaque par des radicaux acides. On n'a encore obtenu aucun de ces corps; mais Gerhardt a préparé la phosphamide, dans laquelle H^3 seulement est remplacé.

—*Diamides tertiaires*. Bien que la théorie, dit M. Naquet (*Dictionnaire de chimie* de Wurtz), fasse prévoir un nombre de corps considérable, l'hydrogène pouvant théoriquement être remplacé par des radicaux d'atomicité variable renfermant ou non de l'oxhydryle, on ne connaît que ceux d'entre eux qui résultent de la substitution de 3 radicaux d'acides diatomiques et bibasiques à H^6 ou d'un radical diatomique à H^2 et de 4 radicaux monoatomiques à H^4.

— TRIAMIDES. Les triamides primaires représentent les sels triammoniques des acides correspondants, moins $3H^2O$. Elles se produisent par l'action de l'ammoniaque sur le trichlorure d'un radical acide ou sur un éther trialcoolique. Si l'on chauffe ces composés avec des alcalis ou des acides, ils absorbent $3H^2O$ et donnent, soit le sel ammoniacal correspondant, soit un produit résultant de la décomposition de ce sel par les réactifs dont on s'est servi.

On ne connaît encore aucun composé appartenant à la classe des triamides secondaires ou tertiaires; ils représenteraient de triples molécules d'ammoniaque, dont les deux tiers ou la totalité de l'hydrogène serait remplacée par des radicaux acides.

AMIDO-DICHLORO-DIOXYQUINONE s. f. (a-mi-do-di-klo-ro-di-o-ksi-ki-no-ne). Chim. Composé qui résulte de la substitution d'un amidogène à un oxhydryle dans la dichlorodioxyquinone, et qui est aussi connu sous les noms d'ACIDE DICHLOROQUINONAMIQUE, d'ACIDE DICHLOROQUINOXYLAMIQUE, d'ACIDE CHLORONILAMIQUE et de CHLORANILAM.

— **Encycl.** V. QUINONE, au tome XIII du *Grand Dictionnaire*.

* **AMIDON** s. m. — **Encycl.** Chim. *L'amidon* $C^6H^{10}O^5$ se présente sous la forme d'une poudre blanche, sans saveur, sans odeur, insoluble dans l'eau, l'alcool et l'éther. Quand on froisse cette poudre entre les doigts, elle produit un bruit caractéristique que chacun connaît. L'amidon est inaltérable à l'air quand on a pris la précaution de le dessécher convenablement. Sa densité est 1,505 à 19°,7.

— *Réactions chimiques*. α. *L'amidon* peut s'hydrater dans des proportions bien variables; il absorbe l'humidité de l'air avec une certaine facilité quand il a été séché à 150°. Pour l'obtenir anhydre, il faut le sécher dans le vide sec, entre 120° et 140°; sa formule est alors $C^6H^{10}O^5$. Si on se contente de le laisser égoutter pendant 30 heures environ sur une plaque de plâtre, il peut contenir jusqu'à 45 pour 100 d'eau, soit $15H^2O$, et sa formule devient alors $C^6H^{10}O^5 + 15H^2O$. Entre ces deux points extrêmes se placent différents degrés d'hydratation, auxquels on peut amener *l'amidon* par divers procédés de dessiccation.

Quand on triture *l'amidon* avec un peu d'eau froide, on obtient une masse pâteuse qui durcit en se desséchant; si on prend cette pâte et qu'on la broie avec une assez grande quantité d'eau dans un mortier à parois rugueuses, on s'aperçoit qu'une partie de *l'amidon* se dissout. L'enveloppe du grain *d'amidon* s'est rompue sous les chocs répétés du pilon et le noyau s'est dissous, tandis que l'enveloppe restait insoluble. On a donné divers noms à cette partie soluble du grain *d'amidon*, le plus souvent désignée sous le nom de fécule soluble. La solution, parfaitement claire, bleuit avec l'iode et se précipite avec l'alcool. Si on la concentre par évaporation, elle donne une pâte gélatineuse qui, au bout de trois ou quatre jours, n'est plus soluble qu'en partie dans l'eau.

L'amidon forme avec l'iode un composé connu sous le nom d'iodure *d'amidon*. Cet iodure est d'un bleu intense, et il suffit d'une quantité pour ainsi dire infinitésimale d'iode pour donner une teinte bleue à *l'amidon*. Cet iodure est soluble dans l'eau; chauffé à 65°, il se décolore et ne reprend sa couleur par le refroidissement que si tout l'iode n'a pas été volatilisé. Sec et solide, l'iodure *d'amidon* ne se décolore pas à 100°. Si on ajoute de l'alcool à une solution d'iodure *d'amidon* décolorée par la chaleur, elle ne reprend plus sa couleur par le refroidissement, et il se forme un précipité qui, suivant quelques chimistes, serait de l'iodure *d'amidon* blanc. Une solution *d'amidon* dans laquelle on a versé de l'alcool ne se colore plus par l'iode.

Sous l'action du nitrate d'argent, l'iodure *d'amidon* bleu se décolore, mais ne donne point de précipité. L'éther, l'alcool, le sulfure de carbone et même un simple courant d'air enlèvent son iode à l'iodure *d'amidon*. Tous les dissolvants de l'iode produisent le même effet.

β. L'acide sulfurique donne avec *l'amidon* un acide sulfo-amidonique capable de se combiner avec la chaux, la baryte et l'oxyde de plomb. Pour préparer cet acide, il faut ajouter *l'amidon* lentement, afin d'éviter une trop forte élévation de température. L'acide sulfo-amidonique se présente sous l'aspect d'une matière blanche et déliquescente. Il est incristallisable et se décompose à 100°.

γ. Si l'on mélange *l'amidon* avec 20 fois son poids d'oxyde de cuivre ammoniacal, il se gonfle et augmente considérablement de volume.

δ. *L'amidon*, chauffé à 120° en vase clos avec de l'acide stéarique, donne de la glucose stéarique; avec de l'acide acétique cristallisable, si la réaction dure 50 à 60 heures et qu'on chauffe à 180°, on obtient de la glucose acétique. Enfin, si on chauffe *l'amidon* en vase clos à 140° avec de l'acide acétique anhydre, on obtient deux composés, l'un insoluble dans l'eau, mais soluble dans l'alcool et dans l'acide acétique, l'autre soluble dans l'alcool et dans l'eau. Ces deux composés sont solides, incolores et se saponifient aisément, en donnant de la dextrine. (Wurtz, *Dictionnaire de chimie*.)

ε. Quand on chauffe *l'amidon* à 100°, il se transforme en *amidon* soluble, puis en dextrine; entre 220° et 230°, il se gonfle et fond, en donnant, d'après Gélis, une masse composée en grande partie de pyrodextrine. *L'amidon* qu'on a desséché à 100° se colore en jaune brun vers 200°; sa densité augmente, et il devient quelque peu soluble dans l'eau. Chauffé à l'air libre entre 205° et 215° ou en vase clos à 200° seulement, il fond et se convertit en dextrine. Soumis à la distillation sèche, il donne des acides carbonique et acétique, des huiles empyreumatiques, des carbures d'hydrogène, et laisse comme résidu un charbon boursouflé. Chauffé à feu nu, il se ramollit et finit par brûler avec une flamme éclairante.

ζ. Quand on distille *l'amidon* avec de l'acide sulfurique étendu d'eau et du peroxyde de manganèse, on obtient des acides formique et carbonique et du furfurol; avec l'acide chlorhydrique et du peroxyde de manganèse, il se forme des acides carbonique et formique, du chloral et du chloral propionique. Chauffé avec une très-petite quantité d'acide azotique et d'eau, *l'amidon* se transforme en dextrine. Traité à chaud par l'acide azotique en excès ou l'acide nitrique concentré, *l'amidon* donne de l'acide oxalique.

η. Sous l'influence de l'air, de l'oxygène ou de l'air ozonisé, *l'amidon* s'oxyde et donne, suivant Karsten, de l'acide carbonique.

—*Amidon soluble*. Nous avons vu, au début de cet article, que *l'amidon* mélangé simplement avec l'eau était insoluble, mais qu'il se dissolvait en partie si on prenait soin, après en avoir fait une pâte avec de l'eau, de le laisser sécher, puis de le broyer dans un mortier à parois rugueuses et au contact d'une forte proportion d'eau. Ce moyen n'est point le seul qui permette d'obtenir la partie soluble de *l'amidon*; il en existe d'autres, que nous allons passer en revue.

On obtient *l'amidon* soluble : 1° en broyant de *l'amidon* avec de l'acide sulfurique; on reconnaît que la modification s'est accomplie lorsque l'iode ne donne plus avec la solution qu'une teinte violette; 2° en traitant *l'amidon* par le chlorure de zinc, on obtient d'abord de l'empois, puis de *l'amidon* soluble en portant la masse au point d'ébullition; 3° en chauffant entre 65° et 80° de la diastase avec de *l'amidon* et en ayant soin d'arrêter l'opération avant qu'il se forme de la dextrine; la première phase de l'opération donne de *l'amidon* soluble, la seconde de la dextrine, la troisième de la glucose; 4° en traitant les fécules azotiques avec du protochlorure de fer.

Nous renvoyons, pour la préparation industrielle de *l'amidon*, au mot AMIDONNERIE, ci-après.

* **AMIDONNERIE** s. f. — **Encycl.** Industr. La fabrication de l'amidon est l'objet d'une industrie très-importante; aussi allons-nous entrer dans quelques détails à propos des manipulations auxquelles elle donne lieu. Nous nous occuperons exclusivement ici des amidons extraits des graines de céréales, ce qui concerne l'amidon de pomme de terre, plus connu sous le nom de fécule, ayant été traité au mot FÉCULERIE, tome VIII.

L'amidon s'extrait généralement des farines des céréales et des remoulages de ces farines. On peut utiliser également les farines avariées; car l'amidon reste intact, alors même que l'albumine, le gluten et le sucre que contiennent ces farines ont été décomposés par la fermentation. Les diverses espèces de blés étant les produits qu'on utilise le plus fréquemment dans l'industrie pour obtenir l'amidon, il n'est pas inutile, pour l'intelligence de ce qui va suivre, de rappeler en quelques mots la constitution du grain de blé.

On sait que, en allant de la surface au centre, le blé présente : 1° trois enveloppes faciles à enlever par décortication, et qui sont : l'épiderme, l'épicarpe et l'endocarpe; ces enveloppes, faiblement colorées, sont formées de cellulose; 2° le testa ou tégument d'un jaune plus ou moins clair; 3° la membrane embryonnaire, incolore; ces divers téguments sont insolubles et contiennent le son; 4° enfin, la partie interne, qui contient la masse farineuse, mélange d'amidon et de gluten.

Si de l'examen physique du grain de blé nous passons à l'examen chimique, nous trouvons que ce grain renferme des parties solubles, qui comprennent le sucre, la dextrine, l'albumine et quelques sels minéraux, puis des parties insolubles, qui sont la cellulose, l'amidon et le gluten.

On sépare facilement la cellulose et les quelques sels minéraux que contiennent les enveloppes du blé au moyen de la décortication et de la mouture. Pour isoler le gluten de l'amidon, l'opération est moins facile, car ces deux substances sont intimement mêlées; on y arrive par des procédés qui sont fondés, les uns sur le pétrissage et le lavage de la pâte de farine sous un filet d'eau claire, qui entraîne mécaniquement l'amidon, tandis que le gluten reste sous forme de masse élastique; les autres sur la fermentation que subit le gluten abandonné sous l'eau à une température convenable.

Le procédé qui repose sur la fermentation du gluten est depuis fort longtemps employé en France; il a le grand inconvénient de demander beaucoup de temps et d'occasionner des pertes sérieuses de matière; de plus, son emploi occasionne des dégagements de gaz putrides, qui ont fait classer dans la série des industries insalubres ce mode de préparation. Le procédé mécanique évite ces nombreux inconvénients, donne un rendement plus important et laisse intact le gluten qu'on peut utiliser.

Le premier procédé, qu'on peut qualifier de procédé chimique, se pratique comme il suit : on commence par broyer grossièrement le grain, soit au moyen d'une meule, soit au moyen de cylindres dentés tournant en sens inverse et disposés sur un plan horizontal, puis on abandonne sous l'eau pendant plusieurs semaines le produit de cette mouture, après avoir additionné cette eau d'une certaine quantité de liquide provenant d'une opération précédente. Ce liquide, connu sous le nom d'eau sure des amidonniers, possède une fermentation acide et dégage une odeur fétide. Son mélange avec l'eau où baigne le blé concassé a pour effet d'activer la fermentation en fournissant à la masse un ferment tout formé. Le mélange doit être fait dans les proportions suivantes : 5 parties d'eau pour 1 de blé, et 12 à 15 pour 100 d'eau tenant le ferment. Pendant l'été, l'opération dure quinze jours; elle n'est terminée qu'au bout d'un mois durant l'hiver, ce qui n'a rien d'étonnant, car chacun sait que la chaleur active puissamment toute fermentation. Bien que les phénomènes qui se passent durant cette opération n'aient point été étudiés de très-près, on peut admettre que la glucose subit d'abord la fermentation lactique, puis la fermentation alcoolique. L'alcool se transformerait en acide acétique. Les acides lactique et acétique qui se forment dans la masse désagrègent le gluten et le rendent soluble en partie. Survient enfin un dégagement d'hydrogène et d'ammoniaque, qui annonce la fermentation putride, dont le résultat est la désagrégation du gluten et sa complète solubilité. Quand l'opération est arrivée à ce point, on étend la masse d'une quantité d'eau suffisante, puis on la passe à travers des tamis assez fins pour retenir le son. On filtre le liquide et on l'abandonne à lui-même; l'amidon se dépose, et on le recueille pour le soumettre à un blanchiment qui s'exécute de différentes façons, soit au moyen de solutions alcalines faibles, soit au moyen de solutions acides, soit encore en combinant ces deux procédés. L'opération se termine, d'ailleurs, par un lavage à l'eau pure. La dessiccation s'exécute, soit à l'air libre, soit au moyen d'étuves spéciales, qui sont disposées et chauffées de telle sorte que la masse d'amidon à sécher puisse être successivement portée de la température du séchoir à air libre jusqu'à 60°. Ce point doit être atteint lentement et n'être pas dépassé, afin d'éviter la transformation de l'amidon en empois. On a construit, pour arriver à ce résultat, des étuves dites continues et méthodiques, dont l'emploi donne les meilleurs résultats.

Les procédés mécaniques employés reposent sur la réduction en pulpe, après trempage du grain de blé, et sur de nombreux lavages destinés à entraîner l'amidon. Ils diffèrent sur le mode de séparation des produits, et tandis que, dans certaines *amidonneries*, on se contente, après des tamisages successifs, de laisser reposer le tout dans des baquets où les divers produits se superposent, dans d'autres on emploie un plan incliné, sur lequel on fait couler en lame mince le liquide qui tient les matières en suspension.

Nous allons décrire ces deux opérations.

Les amidonniers qui emploient la première commencent par jeter dans de grandes cuves en bois le blé qu'ils veulent utiliser. Ces cuves sont placées dans un atelier dont la température doit être modérée; on prend les précautions nécessaires pour que le blé soit constamment immergé. Au bout de trois ou quatre jours, le blé se gonfle, et il devient facile de l'écraser entre les doigts. On le lave alors pour le débarrasser des poussières que la masse pouvait contenir. Ce lavage s'exécute dans des cylindres ouverts aux deux bouts et formés de toiles métalliques assez fines pour ne point laisser passer les grains de blé. Ces cylindres, qui sont légèrement inclinés sur l'horizon, sont munis à l'intérieur d'une toile métallique disposée en forme de vis, de telle sorte que le blé, entrant d'un côté, puisse sortir de l'autre, après avoir été mis en contact avec l'eau. Le blé sortant de ce laveur tombe dans un entonnoir, qui le conduit entre deux cylindres dentés qui le triturent. La séparation de l'amidon se fait sur une grande plaque de cuivre, sur laquelle se meut une double meule garnie de grattoirs. Des filets d'eau continus tombent sur la masse et entraînent l'amidon, et avec lui quelques particules de son trop divisées pour être retenues par le premier tamisage que donne la plaque de cuivre percée de petits trous. On passe au tamis de soie, puis on laisse reposer dans de grandes cuves à fond plat. Au bout de quelque temps, les matières suspendues dans l'eau de ces cuves se superposent, la plus dense au fond, et ainsi de suite. On vide l'eau et, après avoir enlevé la couche boueuse superficielle, on aperçoit l'amidon, qui, s'étant, lui aussi, superposé par couches, peut être approximativement divisé en amidon fin, demi-fin et ordinaire. La couche inférieure renferme l'amidon le plus pur, et ainsi de suite. Après avoir opéré la division, on purifie le produit et on porte au séchoir à air libre, puis on achève la dessiccation par les procédés que nous avons indiqués sommairement plus haut.

Ce procédé, comme on le comprendra facilement, ne peut donner que des amidons relativement inférieurs; car, si les diverses couches se superposent évidemment dans l'ordre de leur densité, qui correspond à leur degré de pureté, la division du produit déposé n'est point chose commode, et la portion d'amidon fin obtenue est très-peu considérable. De plus, on ne peut, à moins d'un double matériel, opérer d'une façon continue, ce qui occasionne une grande perte de temps.

Pour obvier à cet inconvénient, on a, dans quelques usines, remplacé les cuves de dépôt par une table en maçonnerie ou en bois couvert d'une couche de bitume. Cette table peut avoir de 75 à 100 mètres de longueur, sur 1m,10 de largeur; elle a une pente de 0m,001 par mètre et est garnie de rebords. Quand on ne dispose pas d'assez de place pour installer un plan incliné de cette longueur, on superpose trois tables inclinées en sens inverse et ayant chacune 25 à 30 mètres de longueur. L'appareil étant convenablement installé et muni de rebords, si on fait arriver à la partie supérieure le liquide qui tient l'amidon en suspension, il s'écoule lentement en formant une nappe qui abandonne d'abord les particules les plus lourdes, puis d'autres moins denses, et ainsi de suite, jusqu'à l'extrémité de la table; là, on recueille le liquide, qui s'écoule dans de grandes cuves, où, par le repos, il dépose de l'amidon de qualité inférieure. En vingt-quatre heures, il se forme sur la table une couche cohérente de 0m,10 à 0m,15 d'épaisseur. L'opération n'est suspendue que pendant le temps nécessaire à l'enlèvement de cette couche, qui, pour la partie supérieure, se fait une fois par jour, pour la partie moyenne tous les deux jours, et enfin toutes les semaines pour la partie inférieure. On comprend facilement, du reste, que le dépôt de la partie supérieure s'accroisse plus que celui des deux autres, le dépôt de la partie moyenne plus que celui de la dernière, puisque le liquide arrive très-chargé au haut de la table. On coupe en gâteaux de dimensions uniformes le produit déposé, puis on les fait sécher d'abord dans des baquets percés de trous et garnis de fonds de toile, puis sur une couche formée de carreaux épais de plâtre; après quoi on termine la dessiccation en portant les pains dans des fours spéciaux et en prenant toutes les précautions nécessaires pour éviter de dépasser 60°. Pendant cette dernière opération, les pains se fendillent d'une façon particulière et donnent ces petits morceaux d'amidon dont chacun connaît la forme. Les résidus que retiennent les tamis d'extraction peuvent être utilisés soit en les traitant par la fermentation, ce qui permet d'extraire les dernières parcelles d'amidon, soit en les livrant à la consommation pour le bétail.

On a tenté, depuis une trentaine d'années environ, de remplacer, dans la préparation de l'amidon, le blé par d'autres produits; on a essayé, notamment, de l'extraire du riz, du maïs et du sagou. Ces divers essais, bien que plusieurs d'entre eux aient donné de bons résultats, ne paraissent point devoir conduire au but qu'on se proposait d'atteindre, c'est-à-dire la substitution complète au blé d'un produit moins coûteux. La préparation de l'amidon de riz a été obtenue, en 1840, par M. Orlando Jones; elle présentait quelques difficultés et ne pouvait se pratiquer au moyen de la fermentation putride, le gluten du riz n'étant pas fermentescible. M. Orlando Jones a tourné la difficulté en employant une solution étendue de soude caustique et a obtenu ainsi un amidon très-pur.

La fabrication de l'amidon de sagou est très-active dans les possessions anglaises de l'Inde et se pratique également en Angleterre. On n'emploie aux usages industriels que les parties qui sont en contact avec la cuve où on prépare l'amidon, et le reste est vendu comme fécule alimentaire.

AMIDOPODOCARPIQUE adj. (a-mi-do-po-do-kar-pi-ke — de *amide*, et de *podocarpique*). Chim. Se dit d'un acide qui dérive de l'acide podocarpique par la substitution de l'amidogène à l'hydrogène. V. PODOCARPIQUE, au tome XII du *Grand Dictionnaire*.

AMIDOPROPIOPHÉNONE s. f. (a-mi-do-pro-pi-o-fé-no-ne). Chim. Dérivé amidé de la propiophénone. V. PROPIOPHÉNONE, au tome XIII du *Grand Dictionnaire*.

AMIDOTÉREPHTALIQUE adj. (a-mi-do-té-rè-fta-li-ke). Chim. Se dit d'un acide qui résulte de la substitution de l'amidogène à l'hydrogène dans l'acide térephtalique, et que l'on appelle souvent ACIDE OXYTÉREPHTALAMIQUE. V. TÉREPHTALATE, au tome XIV du *Grand Dictionnaire*.

AMIDOTOLUIQUE adj. (a-mi-do-to-lu-i-ke — de *amide*, et de *toluique*). Chim. Se dit d'un acide qu'on désigne aussi sous le nom d'ACIDE OXYTOLUAMIQUE.

— **Encycl.** L'acide *amidotoluique* peut être considéré soit comme dérivant de l'acide toluique par la substitution d'un amidogène à l'hydrogène, d'où son nom d'acide *amidotoluique*, soit comme dérivant de l'acide oxytoluique par la substitution de l'amidogène à l'oxhydryle, d'où son nom d'acide oxytoluamique. Il existe deux modifications connues de cet acide : l'une dérive certainement de l'acide paratoluique; c'est la mieux connue; l'autre dérive de l'acide orthotoluique ou métatoluique, sans qu'on sache bien duquel des deux. Toutes deux sont étudiées au mot TOLUIQUE, t. XV du *Grand Dictionnaire*.

AMIDOVALÉRIQUE adj. (a-mi-do-va-lé-ri-ke — de *amide*, et de *valérique*). Chim. Se dit d'un acide, corps homologue de la leucine, qui dérive de l'acide valérique par la substitution de l'amidogène à un atome d'hydrogène.

* **AMIENS**, ville de France (Somme), ch.-l. du département; pop. aggl., 54,499 hab. — pop. tot., 63,747 hab. L'arrond. compte 13 cantons, 250 communes, 189,746 hab. Autrefois capitale de la Picardie et l'une des plus anciennes cités de la France, Amiens se développe en grande partie au S. de la Somme et couvre une vaste superficie. « Cette grande étendue, dit M. Ad. Joanne, lui ôte un peu de l'animation que devrait présenter une ville de plus de 54,000 hab. La ville basse (quartiers Saint-Leu et Saint-Germain) a conservé des rues étroites et malsaines. Elle est traversée par douze canaux, entre lesquels se divise la Somme, et par un bras secondaire de l'Arve. La Somme ainsi divisée, entrecoupée de chutes d'eau qui font mouvoir un grand nombre d'usines, est impropre à la navigation dans la traversée d'Amiens. Aussi les deux ports d'Amont et d'Aval sont-ils reliés par un canal qui contourne la ville au N. La rivière de Selle, divisée aussi en de nombreuses ramifications, alimente les faubourgs de Hem, du Cours, de Saint-Roch et de la Hotoie. » Des boulevards bien plantés, larges et au milieu desquels l'air circule aisément, ont remplacé les anciennes fortifications et séparent la vieille ville des quartiers neufs; ils sont bordés, depuis la gare jusqu'à la place Longueville, d'une série de jardins anglais disposés avec beaucoup de goût. Mentionnons la magnifique promenade de la Hotoie, plantée de tilleuls, et dont la superficie totale est de 21 hectares. Du côté opposé de la ville, à l'E., existent de nombreux jardins maraîchers et fruitiers appelés *hortillonnages;* ces jardins, situés entre divers bras de la Somme et de l'Arve, forment chacun une petite île où l'on aborde avec des barques.

L'industrie d'Amiens est très-active : elle comprend des filatures de lin, de laine, de cachemire, de bourre de soie; le peignage mécanique; le tissage des toiles d'emballage, à voiles, à sacs, pour linge, etc.; la fabrication des velours de coton, des satins pour chaussure, des velours d'Utrecht, des tapis moquette et chenille, etc.; des teintureries, des fonderies, des ateliers de construction de machines à vapeur, des tanneries, des forges, une fabrique d'essieux; enfin une manufacture de produits chimiques et une manufacture de dentelle. Le commerce consiste dans la vente des tissus et des objets fabriqués à Amiens et dans l'arrondissement; il se fait aussi un grand mouvement d'affaires en vins, eaux-de-vie, savons de Marseille, fontes, denrées coloniales, épiceries, drogueries, teintures, sels, bois de construction, etc.

— *Histoire*. Lorsque César fit la conquête de la Gaule, cette ville portait le nom de cité des *Ambiani*. Vers 304, saint Firmin y introduisit le christianisme. Après avoir été plusieurs fois ravagé par les Normands, Amiens était redevenu une ville florissante. C'est en 1113, sous Louis le Gros, que les bourgeois obtinrent une charte de commune, qui fut confirmée en 1190. En 1435, l'Amiénois fut donné à la Bourgogne par la paix d'Arras, mais il redevint français en 1477. Sous Henri III, Amiens se rangea du parti de la Ligue; il se soumit à Henri IV en 1592. Cinq ans après, les Espagnols s'en emparèrent par surprise, mais les Français le reprirent au bout de quelques mois. En 1802, on y signa la paix d'Amiens, à laquelle le *Grand Dictionnaire* a consacré un article spécial, au tome Ier.

Dans la funeste guerre de 1870, plusieurs combats furent livrés dans les environs de la ville. Nous citerons, entre autres, celui qui eut lieu entre Villers-Bretonneux et Saleux, le 27 novembre. Le général Farre, qui commandait en chef depuis le départ de Bourbaki, avait sous ses ordres environ 25,000 hommes, y compris 8,000 hommes de la garnison d'Amiens, sous les ordres du général Paulze d'Ivoy. La bataille fut soutenue avec vigueur jusque vers quatre heures; mais les munitions venant à manquer et l'ennemi ayant établi, près du village de Cachy, une batterie qui prenait nos troupes en flanc, le général Farre se vit obligé de battre en retraite. Les Prussiens entrèrent alors dans la ville et, trois jours après, ils s'emparèrent de la citadelle.

AMIGUES (Michel-Jules-Emile-Laurent), écrivain et journaliste français, né à Perpignan le 10 août 1829. Lorsqu'il eut terminé ses études, il fit à diverses reprises des voyages à l'étranger. M. Amigues se trouvait depuis quelque temps en Italie, lorsque, en 1860, il adressa au journal le *Temps* une correspondance qui fut remarquée. Tout en adressant à ce journal ses *Lettres d'Italie*, M. Amigues publia une traduction de l'*Histoire d'Italie* de César Balbo (1860, 2 vol. in-8°), continuée jusqu'en 1860, et quelques écrits relatifs à la Péninsule. En 1864, M. Drouyn de Lhuys, alors ministre des affaires étrangères, le chargea de faire la correspondance politique dans le *Moniteur universel*, tout en l'autorisant à continuer à collaborer au *Temps*. Enfin lorsque, en 1866, M. Emile Ollivier devint directeur de la *Presse*, alors journal de l'opposition, M. Amigues fit pendant plusieurs mois une correspondance pour cette feuille. En 1867, il fut décoré. Deux ans plus tard, lorsque le *Moniteur universel* cessa d'être le journal officiel, M. Amigues continua à y collaborer; toutefois, le 2 juillet 1869, il se sépara de ce journal, qui défendait la politique du tiers parti et la revendication du régime parlementaire. Dans une lettre rendue publique, il déclara que le régime parlementaire et la responsabilité ministérielle n'avaient à ses yeux aucune importance; que le problème à résoudre consistait « à fonder réellement la souveraineté populaire dans la conscience même du peuple, en élargissant, organisant et vivifiant les droits du citoyen,..., à mettre le pays en mesure d'intervenir véritablement dans ses propres affaires. » A cette époque, M. Amigues se déclarait républicain en théorie, et il essaya de fonder un journal, la *République*, dont le titre fut repoussé par la préfecture de police. Cet étonnant républicain s'empressa d'appuyer le plébiscite de 1870. Après la révolution du 4 septembre 1870, il s'effaça. Sous la Commune, il se mit en avant et voulut jouer au médiateur entre le gouvernement de Versailles et la Commune de Paris. Devenu membre de l'Union des syndicats de l'industrie, du commerce et du travail, il fit partie de la commission nommée le 4 août par les syndicats pour agir en vue d'une solution pacifique et fut un des délégués qui se rendirent à Versailles pour négocier au nom des intérêts de Paris. Le 5 mai 1871, il publia un manifeste dans le journal l'*Avant-Garde* et, le 21 juin suivant, il rédigea un rapport sur les travaux de la commission de conciliation, dont il avait fait partie. Très-actif, très-remuant, il était parvenu à grouper autour de lui un certain nombre d'individus, qui le regardaient comme un démocrate convaincu, et à acquérir une certaine popularité. Dans le journal radical la *Vérité*, dont il devint un des rédacteurs après le renversement de la Commune, M. Amigues publia des articles en faveur de la transformation sociale, de l'amnistie, annonça qu'il voulait se mettre à la tête de la phalange des jeunes, prit la défense des « communeux, » fit des manifestes en faveur de Rossel, dont il publia les *Œuvres*, et organisa parmi les ouvriers et les étudiants une manifestation dans le but de demander sa grâce à M. Thiers (novembre 1871). Dans un article publié dans la *Constitution*, il donna rendez-vous aux manifestants, qu'il conduisit à Versailles. A cette époque, M. Amigues passait pour un républicain très-avancé, appartenant au groupe des radicaux. Il était en relation avec Gromier, secrétaire de Félix Pyat, Monnanteuil, etc.; il se posait en défenseur des insurgés de la Commune condamnés par des conseils de guerre. Ayant fondé, en 1872, un journal intitulé l'*Espérance nationale*, il y organisa une sorte de tribune pour tous les individus frappés par la justice en raison de leur participation à l'insurrection. On le vit se livrer à une propagande de plus en plus active; mais, comme on ne tarda pas à s'en apercevoir, cette propagande n'avait qu'un but, gagner des adhérents à l'odieux régime qui s'était effondré le 4 septembre 1870 sous le mépris public. Le fameux démocrate n'était rien autre, selon l'expression du rapport de M. Savary, que l'agent le plus actif, le plus remuant, le plus redoutable du parti bonapartiste. A la suite de longues entrevues avec M. Rouher, il écrivit une brochure intitulée d'abord l'*Avenir de la France*, par un bon citoyen, mais dont le titre fut changé en celui de *A bas l'empereur!* et, à partir de ce moment, il publia de nombreuses brochures. Chargé spécialement de rallier les ouvriers, il fit paraître dans son journal de nombreuses lettres en vue d'amener une fusion entre le socialisme et le césarisme. A la suite d'un voyage qu'il fit à Chiselhurst en décembre 1872, il entra en relations suivies avec l'ex-préfet de police Piétri, redoubla d'activité, réunit chez lui le comité de l'appel au peuple, qui s'était constitué, et organisa une députation d'ouvriers qu'il conduisit, en janvier 1873, à Chiselhurst pour assister aux obsèques de Napoléon III. Pour se livrer à sa propagande, il saisissait toutes les occasions de présider des réunions d'ouvriers, visitait les cafés, les brasseries, notamment la brasserie Wendling, où il cherchait à gagner à son parti des officiers, se rendait le matin sur la place de l'Hôtel-de-Ville, où se tiennent les grèves d'ouvriers à embaucher, accusait le gouvernement de ne pas s'occuper d'eux, leur promettait qu'avec le retour de l'Empire ils retrouveraient tous le bien-être, etc. En même temps, il étendait sa propagande jusque dans le fort de Quélern et promettait l'amnistie soit aux condamnés, soit à leurs familles, sous la condition qu'ils feraient adhésion et donneraient leur concours à la cause bonapartiste. Lors de l'élection qui eut lieu à Paris en avril 1873, et dans laquelle on vit en présence les candidatures Rémusat et Barodet, M. Amigues fit afficher sur tous les murs une déclaration grotesque, dans laquelle il engageait le peuple à ne plus voter, « jusqu'au jour, disait-il, où l'appel au peuple, terminant le règne des bavards, te permettra de constituer directement le gouvernement dictatorial et populaire, qui pourra réaliser les vœux du peuple et achever enfin l'œuvre de la Révolution en organisant la démocratie. » L'*Espérance du peuple* s'étant éteinte faute de lecteurs, M. Amigues est devenu, depuis 1873, un des rédacteurs de l'*Ordre*. Il s'occupait particulièrement d'organiser, dans les arrondissements de Paris, des groupes par quartiers, reliés au comité central de l'appel au peuple, lorsque, le 9 juin 1874, le député Girerd présentait à l'Assemblée une pièce qui révélait l'existence de ce comité central. Quelques mois plus tard, une commission parlementaire était chargée de faire une enquête, et les agissements de M. Amigues et de ses amis étaient mis en pleine lumière par la déposition du préfet de police, M. Léon Renault, et par le célèbre rapport de M. Savary. Depuis lors, M. Amigues a continué à exposer dans les journaux de son parti ses écœurantes théories sur les bienfaits du despotisme appliqué à la démocratie; il a continué à célébrer « le pauvre grand empereur, à qui les défaillances ou l'ingratitude du peuple n'avaient point arraché sa foi dans le peuple. » Mais tant d'efforts, tant d'activité, tant de sophismes, présentés sous la forme la plus triviale, dans l'espoir d'entraîner les masses ignorantes, ont été œuvre vaine; ils n'ont guère eu qu'un résultat, assez inattendu, celui de contribuer dans une petite part à l'avénement du véritable gouvernement de la démocratie, la République.